

SALON DES MAIRES

L'U2P place l'économie de proximité au centre du développement des territoires

La participation de l'U2P au Salon des maires et des collectivités locales du 19 au 21 novembre 2024 est motivée par la volonté d'une part de débattre des priorités concrètes des entreprises de proximité, et d'autre part de renforcer le dialogue avec les élus locaux. Les problématiques des communes et des collectivités locales sont en effet intimement liées à celles des artisans, des commerçants et des professions libérales, qui contribuent au premier chef au dynamisme économique, à la création d'emplois non délocalisables et au maintien du lien social dans les territoires.

L'U2P et ses confédérations membres (CAPEB, CGAD, CNAMS, UNAPL, CNATP) accueilleront le public au sein du pavillon 2.2 (espace E16). Au-delà des rencontres qui pourront se dérouler sur place, les trois journées seront rythmées par l'organisation sur un plateau de télévision d'une trentaine de mini tables rondes, retransmises en direct sur les réseaux sociaux de l'U2P.

Responsables de l'U2P et de ses organisations affiliées, ministres, parlementaires, élus locaux et experts se succéderont ainsi pour ouvrir de nouvelles perspectives sur de multiples sujets : porteurs de projet, changement climatique, découverte des métiers, difficultés de recrutement, simplifications, apprentissage... Retrouvez le programme des émissions (quotidiennement actualisé) et inscrivez-vous à l'événement : <https://mailchi.mp/u2p-france/salon-des-maires>.

L'U2P organise en parallèle une conférence intitulée : « Le rôle des TPE dans le développement économique des territoires », avec la participation notamment du Président de l'U2P, de Françoise Gatel ministre déléguée à la Ruralité, à l'Artisanat et au Commerce (sous réserve de confirmation) et de Nicolas Portier auteur d'une étude sur ce sujet. Rendez-vous le mercredi 20 novembre de 16h à 17h, Pavillon 4, salles 401 et 402.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.11.32

Paris, 7 novembre 2024

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Rappel

95% des Français considèrent qu'il est important de faciliter le développement et de libérer le potentiel des entreprises de proximité

88% des Français affirment qu'elles jouent un rôle important dans l'aménagement du territoire

86% constatent qu'elles créent du lien social au sein de la population

81% avouent qu'elles représentent un nombre de salariés et de création d'emplois très important.

Enquête menée par l'IFOP auprès d'un échantillon de 1013 personnes représentatives de la population française.